

CACES R484 Initial ou Recyclage

Ponts Roulants et Portiques de Manutention

DUREE :	Entre 2 et 3 jours en fonction du nombre de Catégories à valider et du niveau d'expérience du candidat.
PUBLIC :	Toutes personnes, dans la limite de 8 personnes maximum par groupe. Formation accessible aux personnes handicapées sous réserve d'étude de dossier.
PRE-REQUIS :	Avoir vérifié son aptitude médicale
MATERIEL NECESSAIRE POUR POUVOIR SUIVRE LA FORMATION :	Papier, stylo.
COÛT :	Voir selon devis joint ou tableau des tarifs.
OBJECTIF :	<p>A l'issue de la formation le stagiaire devra posséder les connaissances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances générales. • Technologie et stabilité des ponts roulants et portiques. • Exploitation des ponts roulants et portiques. • Elingage. • Entretien. <p>Il devra aussi être capable de maîtriser les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de poste et mise en service. • Conduite et manœuvres. • Elingage. • Fin de poste et maintenance. <p>Il pourra valider un complément « chef de manœuvre élingueur ».</p>
DELAI D'ACCES :	En adaptation avec vos disponibilités et celles du formateur.
MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :	<p>Formation réalisée en inter ou intra (si le site est conforme à la recommandation R484) La certification comprend :engins, plates formes, matériel conforme recommandation R484</p> <p>Le testeur CACES® est une personne différente du formateur.</p> <p>Une salle de cours équipée et un support de cours papier relié.</p> <p>Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.</p> <p>Une proposition de formation complémentaire en cas d'échec à l'examen.</p> <p>Un test spécifique « chef de manœuvre élingueur » sera proposé en fin de formation.</p>
MODALITES D'EVALUATION :	<p>Evaluation de satisfaction : sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)</p> <p>Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.</p> <p>La Formation se déroulera comme suit :</p>

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme DUGOUCHET Gladys au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

	<ul style="list-style-type: none"> - Théorie en salle et exigences administratives. - Formation pratique à l'utilisation du pont. - Test CACES®, théorie, pratique et restitution des résultats. <p>Epreuves évaluatives en fin de formation</p>
DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION	<p>Feuilles de présence signées par demi-journée. Fourniture d'une attestation de présence de fin de stage.</p>

CONTENU DU PROGRAMME

THEORIQUE

CONNAISSANCES GENERALES

- Citer les rôles et responsabilités de l'encadrement, du conducteur et du constructeur.
- Identifier les différents acteurs de la prévention et les types de ponts roulants.

TECHNOLOGIE ET STABILITE DES PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes.
- Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle.
- Evaluer l'adéquation du pont roulant ou du portique à une opération de levage donnée.

EXPLOITATION DES PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

IDENTIFIER LES RISQUES ET LES MOYENS PERMETTANT DE LES PREVENIR

- Chute de la charge
- Heurts/écrasement de personnes – dont l'opérateur – avec/par la charge
- Heurts/écrasement de personnes – dont l'opérateur – avec/par le pont roulant ou le portique
- Chute, renversement ou ruine du pont roulant ou du portique
- Risques liés à l'environnement (véhicules et engins de manutention, vent, gel, brouillard/fumées...)
- Interférence avec d'autres appareils de levage
- Risque de chute, de plain-pied ou de hauteur
- Manque de visibilité
- Risques liés aux énergies mises en œuvre
- Opérations interdites / opérations délicates
- Conduite sous emprise de substances psycho actives
- Risques liés à une perte d'attention

ELINGAGE

- Appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage.

ENTRETIEN

- Détecter les principales anomalies.

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme DUGOUCHET Gladys au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

PRISE DE POSTE ET MISE EN SERVICE.

- Vérifier la présence et la validité des documents règlementaires suivants, et savoir les exploiter.
- Procéder à une vérification visuelle du pont roulant ou du portique.
- S'assurer de l'adéquation du pont roulant ou du portique aux manutentions à réaliser.

CONDUITE ET MANŒUVRES.

- Prendre, déplacer et déposer une charge de 500kg selon le parcours de test décrit dans la recommandation. Ce parcours nécessite la gestion de la Direction, de la Translation et de la récupération d'un balan géré artificiellement.
- Durant ce parcours, le stagiaire aura à franchir :
- deux obstacles de types barre à survoler,
- trois de types poteaux formant des portes,
- et un de type murs formant un passage étroit.
- Ce parcours sera chronométré lors de l'examen et pourra provoquer un échec à l'épreuve pratique.

ELINGAGE.

- Réaliser l'élingage d'une charge longue à l'aide de manilles et d'une chaîne à raccourcisseur.

FIN DE POSTE ET MAINTENANCE

- Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service
- Rendre compte des anomalies relevées, passer les consignes.

EXAMEN – 7h

Test CACES® : 7h pour 8 candidats (1h de théorie en commun 45mn de test pratique)

VOTRE FORMATEUR

*Un formateur expérimenté et reconnu par la formation certifiante des « formateur Ponts roulants et portiques de manutention R484 » par l'INRS et l'Assurance maladie.
Un Testeur validé BVC.*

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme DUGOUCHET Gladys au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

Société d'Enseignement Services Assistance Maintenance Etudes
12 Rue du BARIOT – 84800 LAGNES – Tél. :04 32 61 02 33 – Mail : administration@sesame-formations.fr
CENTRE DE FORMATION ENREGISTRE PAR L'ETAT SOUS LE N° 93840158884

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 €uros – RCS Avignon B 407 534 304 – SIRET : 407 534 304 00024 – Code APE : 8559B – TVA Intracommunautaire : FR 83 407 534 304